

Colloque des 21 et 22 mars 2018 sur le cinquantenaire de Mai 1968

L'exposé qui suit correspond à une synthèse introductive au colloque sur le cinquantenaire de Mai 68 organisé les 21 et 22 mars 2018 conjointement par la CFDT de la région Auvergne Rhône Alpes et les Universités de Lyon 2 et de Lyon 3.

Les interventions présentées à ce colloque seront publiées en mai dans un livre dont l'éditeur est « La Chronique Sociale », 1 rue Vaubecour 69002 LYON.

L'EVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 1968 ET 2018

L'explosion sociale de Mai 68 est survenue dans un certain contexte. Cinquante ans après, le contexte n'est plus du tout le même. Il est important de bien percevoir leurs différences pour éviter d'interpréter le passé à la lumière du présent, ou l'inverse, et pour faire le partage entre ce qui relève de positions devenues dépassées par rapport à des continuités qui restent fondamentales dans l'action syndicale.

Sur le long terme, ce sont toujours les progrès scientifiques et techniques qui remettent profondément en cause les économies et les structures sociales. On l'a vu par exemple au XIX^{ème} siècle avec la machine à vapeur et l'électrification. On l'a vu après la Libération dans l'agriculture avec la généralisation des tracteurs, des engrais et des produits phytosanitaires : 40% de la population active travaillait la terre en 1945, 10% en 1968 et 5% aujourd'hui. Les facteurs du changement se situent maintenant dans l'informatique, les télécommunications, les transports aériens et maritimes, la génétique, le numérique, etc... Il n'y a qu'à voir l'évolution d'une administration comme les PTT, qui paraissait si ancrée encore dans le paysage lors de la grande grève de 1974. Du fait de la mobilité devenue instantanée des capitaux, le monde de la finance est le plus grand bénéficiaire du développement des technologies de la communication. A l'échelle mondiale en effet, les échanges purement financiers représentent maintenant 40 fois le total des paiements correspondant aux ventes de marchandises ou de services.

Nous allons examiner les évolutions essentielles constatées sur les différents plans **économique, social, politique et culturel**.

1 – Sur le plan économique

Il existe une bonne corrélation entre le développement économique et l'élargissement des échanges qui permet aux entreprises de disposer de plus grands marchés dans les activités où elles sont les plus performantes. Cela explique le succès du Marché commun. Les facilités offertes maintenant pour le transport des pondéreux, avec les porte-containers géants, incitent les industriels à s'adresser à des larges marchés pour leurs ventes et leurs sous-traitances. D'importantes économies d'échelle peuvent ainsi être réalisées. D'autre part, les coûts de la recherche, des études, des logiciels, du marketing sont devenus élevés, mais restent constants quelles que soient les quantités vendues. Tous ces facteurs poussent à l'intensification des échanges à l'échelle mondiale. S'y opposer serait aussi vain que si on avait voulu en son temps s'opposer à l'électrification.

Dans cette *mondialisation*, les entreprises n'ont pas la vie plus facile, c'est même le contraire. Mai 68 s'est situé pendant la période dite des « Trente années glorieuses », caractérisée par une croissance soutenue. Elle a permis à l'Europe et au Japon de rattraper le développement qui était celui des Etats-

Unis mais, inévitablement, une croissance fondée sur l'imitation ralentit quand l'économie de tête est rejointe. Et elle l'a été au moment où la mondialisation commençait à manifester sérieusement ses effets. Pendant les Trente glorieuses, presque toutes les entreprises se trouvaient sur des courbes de croissance. Il n'en est plus de même aujourd'hui, avec une concurrence devenue mondiale. Les risques sont devenus plus grands pour les entreprises. Dans une même branche d'activité, des entreprises savent être plus dynamiques, plus innovantes, plus aptes que d'autres à évoluer en fonction de leurs marchés. Pour elles, la mondialisation offre de réelles opportunités. Mais, on le sait, par des disparitions de marchés et par les délocalisations, de nombreux emplois sont supprimés. Tant il est vrai qu'il n'est pas de chances sans risques, ni non plus de risques sans chances.

2 – Sur le plan social

Avec un tel bouleversement, il y a donc des gagnants et des perdants. A l'échelle des nations, les grands gagnants sont les pays de Tiers monde, il ne faut jamais l'oublier. Leur développement s'est trouvé grandement aidé par celui du commerce mondial. Dans notre pays, sont gagnantes les catégories dirigeantes et, d'une façon générale, toutes celles que favorise un emploi devenu beaucoup plus sélectif. Mais il y a aussi des perdants, notamment dans les catégories les moins qualifiées, victimes de situations dont elles ne portent aucunement la responsabilité. Ces précaires à l'emploi incertain ou éphémère sont trop souvent oubliés par les différents pouvoirs, mais largement aussi par l'opinion publique et même par certains syndicats quand leurs actions privilégient la protection des acquis. La CFDT a toujours su éviter cette tentation. C'est par exemple à l'honneur de la CFDT régionale que d'avoir aidé très efficacement les travailleurs immigrés de Penarroya pendant leur grève de 1972.

Le salariat a évolué. La catégorie sociale dite « classe ouvrière » était encore en 1968 une réalité du même ordre qu'en 1936. Ses effectifs ont depuis non seulement fondu, elle est aussi devenue beaucoup moins homogène. La domination en son sein des P1, des P2 et des P3 n'est plus la même. Entre les catégories précaires et l'encadrement se sont multipliées des qualifications variées pour répondre aux nouvelles compétences requises. Et toutes ces catégories ne sont pas autant marquées par l'histoire des combats qui ont été ceux de la classe ouvrière.

Même si un ensemble de droits essentiels doit bien sûr continuer à être assuré à tous, la négociation sociale ne peut plus être aussi globale qu'auparavant. Quand la croissance était générale, la plupart des avancées dans les accords entre les partenaires sociaux pouvaient être acquises à l'échelle nationale ou à celle des grandes branches professionnelles. Mais, lorsque dans le secteur privé la situation des entreprises devient contrastée, c'est au niveau de l'entreprise que la négociation a le plus de chance de progresser.

3 – Sur le plan politique

Quand une croissance annuelle de l'ordre de 5% du PIB est observée pendant 30 ans, elle semble définitivement assurée. La population a attendu d'autant plus sa poursuite qu'aucun gouvernement de droite ou de gauche ne lui a expliqué que la période des Trente glorieuses était terminée. De plus, la population est beaucoup plus sensible à la variation de ses conditions d'existence qu'à leur niveau déjà atteint. Il était inévitable que la profonde mutation qui correspond à la mondialisation provoque de sérieux remous politiques. Contrairement à d'autres pays européens, la France n'est pas à l'aise dans la mondialisation. Les analyser nous sortirait de notre sujet. Mais les difficultés constatées contribuent à un scepticisme généralisé à l'égard du politique.

L'effondrement de l'URSS a prouvé que le socialisme étatique, seule alternative au capitalisme qui avait réussi à conquérir le pouvoir politique était, une fois réussi le décollage industriel, d'une

efficacité économique devenue très inférieure à celle du libéralisme. De fait, le rêve révolutionnaire longtemps caressé, y compris en mai 68, ne peut plus être de saison. Je me rappelle (j'y étais) certaines déclarations enflammées qui avaient enthousiasmé les militants au congrès confédéral de 1970. Beaucoup de commentateurs se sont demandés pendant les années 70 si « *la CFDT était toujours un syndicat* ». La réponse a été donnée à la fin de cette décennie avec l'orientation dite de re-syndicalisation.

Doit-on se résigner au règne sans partage du libéralisme économique ? Non. Car le libéralisme économique comporte de façon congénitale un énorme défaut, celui d'un enrichissement sans limite ni contrôle de certaines catégories. On sait, depuis Montesquieu, qu'à un pouvoir doit être en permanence associé un contre-pouvoir qui joue au minimum le rôle de garde-fou et, plus fondamentalement, celui de régulateur. Les puissances économiques et financières ont toujours proclamé leur capacité à s'autoréguler, mais elles n'ont jamais démontré leur aptitude et même leur volonté à le faire. On l'a bien vu, par exemple, en 2008 avec l'affaire des *subprimes*. Le processus est toujours le même : Laissées sans contraintes, ces puissances privilégient le résultat financier à court terme et les perspectives de profit maximum qui sont celles de la spéculation. Avec des conséquences très graves sur le plan social.

Il est un contre-pouvoir qui peut contrer les puissances financières et assurer un certain équilibre des pouvoirs, s'il s'en donne les moyens : Il s'agit du contre-pouvoir politique. Il avait été totalement défaillant après la première guerre mondiale (et cela nous avait valu la crise de 1929), son rôle de régulateur a été plutôt efficace en Occident après la deuxième (notamment pendant les Trente glorieuses). Mais aujourd'hui, il est redevenu largement inopérant. Le drame, très lourd de conséquences, correspond au fait qu'avec la mondialisation les puissances financières (en totalité) et économiques (largement) sont devenues mondiales, alors que les pouvoirs politiques sont restés nationaux. Ce décalage d'échelles a une portée bien supérieure à celle des affrontements idéologiques. L'équilibre des forces entre les puissances économiques et financières d'une part, et le pouvoir politique de l'autre est rompu. En 1968, le gouvernement français avait nettement plus de moyens d'action sur l'économie qu'aujourd'hui. Ce changement pourtant essentiel dans le contexte politique reste difficilement perçu, d'autant plus qu'en France il est beaucoup attendu de l'Etat. Le déséquilibre constaté ne constitue pas une fatalité de la mondialisation, c'est la carence des pouvoirs politiques nationaux à s'adapter à la nouvelle donne qui est en cause. Car la seule parade efficace est de promouvoir des institutions politiques qui soient à la même échelle que celles des puissances économiques et financières, ou à tout le moins d'adopter des accords internationaux qui s'appliquent à cette même échelle. Prenons un exemple : Tant que subsistera l'obligation paralysante de l'unanimité pour toute décision fiscale débordant du cadre national, Google, Amazon et beaucoup d'autres de ces géants ne paieront sur leurs très importants bénéfices réalisés en Europe que des impôts dérisoires.

Ce même déséquilibre des forces conduit à une augmentation des inégalités dans tous les pays d'économie libérale. Sur ce plan, le recul est net par rapport à la période de 1968 qui avait vu un certain resserrement de l'éventail des revenus. Aux Etats-Unis, les inégalités sont devenues criantes, des millions de personnes se sont retrouvées à la rue à cause de la spéculation des *subprimes*. Beaucoup de ceux qui n'étaient pas touchés ont eu très peur de l'être, amplifiant au sein des catégories exposées des réactions électorales erratiques. En France, la couverture sociale est meilleure que dans les pays anglo-saxons, mais les inégalités s'accroissent aussi au niveau des revenus, et encore plus au niveau des patrimoines. La solidarité est de plus en plus nécessaire pour contrer les monstres froids de la finance.

4 – Sur le plan culturel et sociétal

Quand une grave menace pèse sur une collectivité, le réflexe de ses membres est de renforcer leur appartenance à celle-ci. C'est ainsi que le sentiment patriotique n'est jamais aussi fort que pendant les guerres. Lorsqu'il a été imposé au XIX^{ème} siècle à la nouvelle classe ouvrière des conditions de travail et de vie épouvantables, une solidarité s'est manifestée en son sein qui a fortement marqué le mouvement ouvrier. L'enthousiasme ressenti pendant Mai 68 s'inspirait toujours de ce grand élan de

solidarité. Ce n'est aucunement minimiser sa grandeur que de rappeler qu'il comporte aussi un risque : Quand l'appartenance à une collectivité vous soutient, en même temps elle vous tient. Il est tentant en effet, pour les dirigeants, d'identifier l'esprit de solidarité avec l'alignement sur leurs propres objectifs. Le parti communiste, qui se proclamait « *le parti de la classe ouvrière* », en a beaucoup usé. Mais il a fini par buter, comme toutes les organisations très centralisées, sur une évolution des aspirations de nos contemporains dans le sens de *l'individualisation*.

Depuis la Libération, les risques ont changé largement de nature et, pour ceux qui existent, la recherche de soutien auprès de la collectivité n'est plus la même. Les raisons en sont multiples : l'absence de guerre (au sens de guerre mondiale) et de menace sur le territoire national depuis 70 ans, la protection contre les aléas de l'existence attendue de l'Etat providence (c'est-à-dire de la loi, d'un statut, d'un règlement identifiant la collectivité à un simple guichet de paiement), une vie citadine devenue celle de la majorité de la population et dans laquelle l'insertion sociale peut être multiple et choisie, le développement des techniques de communication entre individus (*facebook* par exemple) et d'autres raisons encore. Le lien social est devenu beaucoup moins prédéterminé qu'avant, les relations sont de plus en plus construites, volontaires et réversibles. Quand l'individu ressent une menace (sur son emploi, sur son niveau de vie, sur l'avenir de ses enfants, etc...) il réagit le plus souvent par le rappel de ses droits, plus rarement de façon solidaire, si ce n'est une solidarité rétrécie de type corporatiste. Cette évolution comporte d'incontestables aspects positifs, elle permet de se libérer de conditionnements collectifs pesant, elle élargit les possibilités d'expressions individuelles. Mais elle a aussi son revers, elle tend à faire oublier les solidarités collectives qui restent pourtant essentielles. Plusieurs sociologues l'ont remarqué : La fraternité est devenue le parent pauvre de la devise républicaine. La liberté et l'égalité conduisent en effet à des droits, mais pas la fraternité. Or la véritable promotion humaine, on le sait bien, nécessite de prendre simultanément en compte la dimension individuelle et la dimension collective.

En 1968, une évolution souterraine commençait déjà d'être à l'œuvre. Quand certains attribuent à Mai 68 tous les malheurs des temps en n'y voyant que le seul défoulement permissif ou la seule interdiction d'interdire, ils passent complètement à côté de la prise en compte des profondes transformations sociétales et culturelles qui procèdent de la propension à l'individualisation. On comprend mieux alors le paradoxe d'une explosion sociale dans le contexte de croissance économique qui était celui de 1968, avec un faible taux de chômage qui ferait rêver aujourd'hui. Les transformations sociales et l'évolution des esprits, notamment chez les jeunes, incitaient alors à de nouvelles exigences et faisaient apparaître comme intolérables des structures et des habitudes restées contraignantes, voire même archaïques. L'Université en constituait alors un bon exemple. Plus généralement, Mai 68 a conduit à un rejet contre toutes sortes de dépendances. S'il n'a aucunement fait naître le processus d'individualisation, il a assurément contribué fortement à le révéler.

Dans les décennies qui ont suivi, la demande d'individualisation s'est nettement traduite dans le Droit et les mœurs. Il n'est pas surprenant qu'au même moment le déclin du parti communiste ait commencé, car toute sa stratégie était axée sur la conquête du pouvoir politique pour ses dirigeants, alors que l'attente générale s'orientait vers une diffusion du pouvoir aux différents niveaux et dans de multiples domaines très concrets, notamment liés à la vie au travail. Certes, tous les syndicats étaient

et sont toujours légitimement vigilants sur la défense des salaires et autres avantages matériels mais, en mai 68, la CFDT avait aussi mis l'accent sur les revendications dites *qualitatives* concernant les conditions de travail, son organisation, le mode d'exercice de l'autorité, la capacité d'initiative, les questions liées à la santé et à l'environnement. C'était là son originalité, qui lui a permis d'être plus à l'aise dans le maelström de ce fameux mois de mai que d'autres centrales syndicales. Si l'aspiration de chacun à être davantage acteur ne s'exprime plus sous le thème de *l'autogestion*, elle continuera toujours, sous des formes diverses, de se manifester.

Du fait des progrès scientifiques et techniques, de la mondialisation et du processus d'individualisation, le contexte a donc profondément changé entre 1968 et aujourd'hui. Par ses positions claires lors de sa création en 1964, pendant les événements de Mai 68, pendant le demi-siècle écoulé depuis et aujourd'hui encore, la CFDT a su mener d'autres combats que ceux d'arrière-garde. Elle a su et elle s'attache toujours à comprendre le réel et à voir loin. Elle ne peut, sur le long terme, qu'être gagnante.

Robert (Lyon)